

# Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DE-AS) en cursus partiel (DE-AVS, DE-AMP, MCAD, TPAVF, DE-A, DE-AP)

## Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme permettant de bénéficier d'un allégement de formation
- Être âgé de 17 ans minimum
- Être admis aux épreuves de sélection

## Objectifs

- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques.
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
- Transmission des observations, quels que soient l'outil et les modalités de communication.

## Calendrier

Une rentrée au mois de janvier et une seconde au mois de septembre. Se référer au site internet pour le calendrier

## Métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

## Tarifs

Gratuité des frais d'inscription

Coût de la formation :  
4 700 € à 6 000 €  
selon le diplôme initial

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

Allègement ou dispense de certains modules de formation selon diplôme initial.

## DE AP 2006

Ce parcours comporte **574H de formation** : 329H de formation théorique et 245H de formation clinique.

## TPADVF

Ce parcours comporte **1 162H de formation** : 567H de formation théorique et 595H de formation clinique.

## TPASMS

Ce parcours comporte **1 197H de formation** : 602H de formation théorique et 595H de formation clinique.

## DEAES 2016 (y compris AMP, AVS)

Ce parcours comporte **973H de formation** : 553H de formation théorique et 420H de formation clinique.

## ARM 2019

Ce parcours comporte **1 148H de formation** : 553H de formation théorique et 595H de formation clinique.

## Ambulancier 2006

Ce parcours comporte **1 169H de formation** : 574H de formation théorique et 595H de formation clinique.

La formation se déroule en alternance entre les stages clinique et les périodes à l'institut de formation. L'élève bénéficiera, tout au long de la formation, d'un suivi individuel par l'équipe pédagogique de l'Institut de formation. À l'issue des modules de formation, l'élève sera soumis aux épreuves de certifications définies par la réglementation.

## Contact

À Colmar  
03 89 21 22 50

À Ingwiller  
03 88 71 62 92

À Mulhouse, Altkirch, St Louis  
03 89 32 55 66

Référent handicap :  
03 89 21 22 50

## Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, classes inversées, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques, exercices d'application.

## Modalités d'évaluation

Voir l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DE-AS) et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.